

Fiche 5 : LE VOCABULAIRE DU THÉÂTRE : LE TEXTE THÉÂTRE

Accidents de langage : le texte théâtral reproduit parfois les imperfections du langage courant, parmi lesquelles on peut ranger, par exemple, le bégaiement, les bâillements, les tics, les fautes de prononciation, les fautes de grammaire.

Acte : Division externe de la pièce en parties d'importance sensiblement égale, en fonction du déroulement de l'action. Traditionnellement, une pièce se divise en trois ou cinq actes, eux-mêmes découpés en scènes.

Aparté : Mot ou parole que l'acteur dit à part soi (et que le spectateur seul est censé entendre).

Cadence majeure : dans une réplique ou un dialogue, succession de groupes syntaxiques de plus en plus longs, permettant de souligner le mouvement croissant d'une émotion, par exemple.

Confident : personnage secondaire, dont la fonction consiste principalement à écouter le personnage principal, et à être témoin de ses états d'âme ; il peut le consoler ou lui donner des conseils.

Contrepoint : Série de lignes thématiques ou d'intrigues parallèles qui se correspondent selon un principe de contraste.

Dénouement : dernière partie d'une pièce de théâtre. Selon Aristote, le dénouement commence avec la dernière péripétie et s'achève avec la fin de la pièce. Dans les pièces classiques, le dénouement conduit à l'achèvement complet de l'action.

Deus ex machina : Personnage - ou événement - dont l'occurrence opportune ou l'intervention conclusive, aidée parfois de la machinerie scénique, permet à l'auteur de couper court au développement d'un scénario, de façon à éviter la catastrophe.

Dialogue : Entretien entre deux personnes. Ensemble des paroles qu'échangent les personnages d'une pièce de théâtre.

Didascalie : mot d'origine grecque, signifiant « instruction faite par l'auteur ». Les didascalies donnent au metteur en scène et aux comédiens des indications sur le lieu et l'époque de l'action, sur les noms des personnages et le moment de leur prise de parole, sur les gestes et sur les intonations. Les didascalies sont signalées par des parenthèses ou par de l'italique et ne sont pas prononcées par les personnages. On appelle ces indications « didascalies internes » lorsqu'elles apparaissent dans les paroles des personnages.

Double énonciation théâtrale : au théâtre, la double énonciation correspond à une énonciation s'adressant à deux destinataires : le personnage s'adresse à un autre personnage et, dans le même temps, il s'adresse au public.

Dramaturge : Auteur d'un texte dramatique.

Enchaînement des répliques : le dramaturge s'efforce de donner à son dialogue l'apparence d'une

conversation courante, mais aussi une certaine perfection. Il crée cette impression par divers procédés d'enchaînement : une réplique peut être interrompue par une autre réplique ; une phrase commencée dans une réplique peut s'achever dans la réplique suivante ; les mots peuvent être répétés d'une réplique à l'autre. Les interrogations permettent des enchaînements efficaces.

Exposition : Informations fournies dès les premières scènes pour permettre que la situation soit évaluée et l'action comprise.

Faux dialogue : certains personnages, comme les confidents, ont souvent pour fonction d'écouter ce que dit un autre personnage. Ce faux dialogue permet d'instruire le spectateur. Le faux dialogue peut aussi s'établir entre deux personnages, dont l'un ne comprend pas ce que dit l'autre : il peut alors prendre une dimension comique.

Langage des personnages : le texte théâtral peut donner aux personnages un langage qui reflète leur condition ou leur caractère (le personnage peut s'exprimer en argot, par exemple). Le niveau de langue contribue également à construire le personnage.

Mimésis : Imitation ou représentation d'une chose.

Monologue : Scène parlée, à un personnage; discours apparemment adressé à soi-même, ou à un auditoire dont on n'attend pas de réponse. Dans l'analyse du discours théâtral, il est considéré comme une variété du dialogue (ex. : monologues d'Yvon Deschamps et de Sol).

Nœud : Ensemble des motifs qui dérangent l'immobilité de la situation initiale et qui entament l'action.

Personnage : Etymologiquement, le personnage est un « masque ». On distingue les personnages en fonction des éléments suivants : le nom, que certains dramaturges, volontairement, ne donnent pas, l'âge (jeunesse, vieillesse, âge mûr), le sexe, le rang social et le pouvoir. A chacune de ces identités correspond un caractère.

Péripéties : Changement subit de situation dans une action dramatique ou scénique. Il y a des péripéties de nouement et de dénouement.

Protagoniste : mot issu du grec *prôtos*, signifiant « le premier », et *agôn*, signifiant « la lutte » ; le protagoniste est le personnage principal d'une pièce de théâtre.

Quiproquo : Situation de méprise qui fait prendre un personnage - ou une chose - pour un autre.

Récit : Fable (voir ce mot). Discours d'un personnage narrant un événement qui s'est produit hors scène.

Réplique : Réponse à un discours; riposte; texte dit par un personnage au cours d'un dialogue.

Scène : Terme désignant l'espace de jeu et ses dégagements, par rapport à la salle où se tient le public. Partie, division d'un acte où il n'est prévu aucun changement de personnages.

Stichomythie : Dialogue de tragédie où les interlocuteurs se répondent vers pour vers.

Tirade : Longue suite de phrases récitées sans interruption par un personnage.

Tragédie : Action scénique dont les péripéties sont mues par la fatalité et dont le dénouement est généralement funeste.

Fiche 6 : LA REPRESENTATION DU TEXTE THEATRAL

Catharsis : Effet de purgation des passions produit sur les spectateurs d'une représentation dramatique non distanciée.

Chœur : Groupe - ou groupes alternés - chargés d'intervenir collectivement, par le chant, la danse et le récitatif, dans le cadre d'un rituel ou d'un spectacle. Dans le théâtre grec, l'intervention des choreutes, dirigée par un coryphée, est dite choreia. Du chœur grec, et plus tard du chœur médiéval, se sont détachés les interprètes des rôles individualisés qui caractérisent le théâtre occidental.

Choix du metteur en scène : les mises en scène d'un même texte peuvent être très différentes ; le metteur en scène peut mettre l'interprétation au service du texte, ou mettre le texte au service d'une interprétation.

Cintres : partie supérieure d'un théâtre, située au-dessus de la scène, où se trouvent, notamment, les machines (poulies, fils).

Comédien : au théâtre, personne qui joue un rôle sur scène.

Cour : la formule « côté cour » désigne, pour le comédien, la partie de la scène située à sa gauche quand il regarde la salle.

Décor : Arrangement de la scène en vue de donner aux spectateurs un référent spatial. On a aujourd'hui tendance à restreindre ce mot pour désigner un aménagement constitué de panneaux peints et de quelques objets, et à recourir à scénographie pour désigner le décor construit.

Douche : projecteur qui éclaire le comédien d'en haut.

Espace dramatique : Construction imaginaire, par le lecteur et même le spectateur, de la structure spatiale du drame.

Espace scénique : Espace proposé sur scène par le scénographe et ses collaborateurs.

Illusion : Phénomène qui fait qu'on semble prendre pour réel et vrai, selon la convention d'un spectacle, ce qui n'est que fiction.

Jardin : Côté gauche de la scène, vue prise de la salle.

Mise en scène : Ensemble des moyens d'interprétation scénique (scénographie, musique, jeu...); activité qui consiste à agencer ces moyens. Articulation entre le travail d'un maître d'œuvre et celui de chacun des artistes qui concourent à l'œuvre; transposition - et non traduction - d'une écriture dramatique en écriture scénique.

Poursuite : Phare mobile destiné à projeter la lumière sur un personnage ou sur un objet en mouvement.

Quatrième mur : Dans le théâtre naturaliste : mur imaginaire séparant la scène de la salle.

Représentation : la représentation consiste à rendre présente la pièce en la plaçant sous les yeux des spectateurs. La représentation impose la présence de spectateurs. Contrairement au cinéma, le théâtre est un « spectacle vivant ».

Scène : Terme désignant l'espace de jeu et ses dégagements, par rapport à la salle où se tient le public. Partie, division d'un acte où il n'est prévu aucun changement de personnages.

Scénographe : conseiller du metteur en scène qui analyse et interprète la pièce pour préparer la représentation.

Théâtre dans le théâtre : représentation d'une pièce de théâtre à l'intérieur d'une pièce de théâtre. Ce procédé, nommé également « mise en abyme », permet de mettre en lumière l'illusion théâtrale.

Fiche 7 : LES PRINCIPAUX GENRES THEATRAUX

I. LA COMEDIE

La comédie cherche à faire rire des vices des hommes qui les rendent difformes. Elle a pour devise : la comédie corrige les mœurs par le rire. Elle a une fonction de critique sociale.

- ✚ **Commedia dell'arte** : genre apparu au XVI^e siècle en Italie, il s'agit d'un spectacle où les comédiens incarnent des types (Arlequin, Pierrot, Colombine) et improvisent autour d'un canevas.
- ✚ **Comédie-ballet** : cette comédie naît en 1661 et disparaît en 1672. L'action s'accompagne de musique et de danse. La comédie-ballet est à l'origine de la naissance de l'opéra.

II. LA TRAGEDIE

Selon Aristote, la tragédie représente une action noble qui, en suscitant pitié et crainte, opère la purgation (catharsis en grec) de ces passions. Elle montre un héros noble luttant contre une force destructrice qui lui est supérieure.

- ✚ **Tragi-comédie** : la tragi-comédie est une tragédie à fin heureuse, dont les personnages sont d'un rang élevé, et qui traite de sujets romanesques en mêlant le sérieux et le comique. Inventée à Rome par Plaute, elle est reprise au XVII^e siècle.

III. LE DRAME

- ✚ **Drame bourgeois** : le drame bourgeois du XVIII^e siècle veut être plus près de la réalité. Il met en scène la bourgeoisie et voit le triomphe de la vertu.
- ✚ **Drame romantique** : le drame romantique du XIX^e siècle refuse les règles du théâtre classique du XVII^e siècle et mêle les registres pour peindre la vie dans sa totalité.

Les règles du théâtre classique :

- ✓ **La vraisemblance** : paroles et événements présentés sur scène ne doivent pas heurter la raison du spectateur. La règle des trois unités en découle :
 - Unité de lieu : l'action doit se dérouler en un lieu unique,
 - Unité de temps : l'action doit tenir dans le temps d'une révolution du soleil,
 - Unité d'action : l'action a une unité si on ne peut rien en retrancher sans que la pièce soit ébranlée.
- ✓ **Les bienséances** imposent que la pièce observe les mœurs de l'époque de l'action (bienséances internes) et les mœurs de l'époque de la représentation (bienséances externes). Elles interdisent qu'on montre un mort sur scène, par exemple.

IV. LE THEATRE DU XXème SIECLE

Le théâtre du XXème siècle renouvelle les formes, les thèmes, la mise en scène de l'écriture et ne se préoccupe plus de la notion de genre.

- ✚ **Le théâtre d'idée ou engagé** : théâtre dont les représentants sont Jean Paul Sartre ou Jean Giraudoux.

- ✚ **Le théâtre de l'absurde** : ce théâtre montre la condition humaine dans un monde dépourvu de sens. Il refuse l'intrigue traditionnelle et soulève une interrogation sur le langage.